



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 021-01

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 29 juin 2021, le Règlement numéro 021-01, intitulé « Règlement numéro 021-01, modifiant le règlement concernant la démolition numéro 021 afin de modifier les catégories d'immeubles assujetties, de revoir les modalités de la garantie monétaire et de clarifier le processus d'étude d'une demande ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il est entré en vigueur le 26 août 2021.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 8 septembre 2021

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE